

	<b>Code : CIUSSSCN-PRO-2021-03</b> <b>Date d'émission originale:</b> <b>Date de révision prévue :</b>	
	<b>Référence à une ordonnance collective</b> <b>OUI</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/> OC-2021-03-Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie	
<b>PROTOCOLE MÉDICAL</b>		
<b>Objet : Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie</b>		
	<b>Version antérieure</b>	<b>Dernière version</b>
<b>Recommandé par</b> Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif des infirmières et infirmiers	2015-01-13 N/A N/A	2020-11-24 N/A 2020-11-23
<b>Adopté par</b> Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2015-03-11	2021-02-03

### PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers inscrits, hébergés ou admis pour lesquels il est envisagé un traitement d'électroconvulsivothérapie (ECT) ou pour qui un traitement d'entretien est nécessaire.

### DIRECTIVES

#### Avant la consultation par le psychiatre responsable des ECT

- Effectuer les examens suivants :
  - FSC
  - Électrolytes sériques (Sodium, Potassium et Chlorures)
  - ECG si plus de 50 ans
  - Radiographie pulmonaire si antécédent de maladie pulmonaire (sauf si risque de grossesse)
  - Pour les femmes : Bêta-HCG sanguin (sauf si femme de 51 ans et plus ou n'est pas en mesure de procréer).
- Les analyses de laboratoire (excepté Bêta-HCG), la radiographie pulmonaire et l'ECG n'ont pas à être répétés s'ils ont été faits à l'intérieur d'une période de 6 mois avant le début du traitement et s'ils ne comportent pas d'anomalies significatives et qu'il n'y a pas eu de changement clinique majeur.
- Tout examen pré-ECT doit être fait lorsqu'une nouvelle série de traitements est requise après plus de 6 mois de la fin de la première série.

#### Au bloc opératoire, avant le premier traitement et à chaque semaine

- Pour les femmes : Bêta-HCG urinaire (sauf si femme de 51 ans et plus ou n'est pas en mesure de procréer **ET** si réalisé depuis moins de 7 jours).

#### Lors de traitements de maintien

- Refaire **annuellement** les examens :
  - FSC
  - Électrolytes sériques (Sodium, Potassium et Chlorures)
  - ECG si plus de 50 ans
  - Radiographie pulmonaire si antécédent pulmonaire (sauf si risque de grossesse)
  - Pour les femmes : Bêta-HCG sanguin (sauf si femme de 51 ans et plus ou n'est pas en mesure de procréer).

Au bloc opératoire, avant le premier traitement et à chaque semaine lors de traitements de maintien

- Pour les femmes : Bêta-HCG urinaire (sauf si femme de 51 ans et plus ou n'est pas en mesure de procréer **ET** si réalisé depuis moins de 7 jours).

## **| PROCESSUS D'ÉLABORATION**

---

### Experts consultés

Dr Simon Patry, psychiatre  
Chantal Boulet, infirmière  
Stéphanie Noël, assistante-infirmière-chef

## **| OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES**

---

Institut universitaire en santé mentale de Québec (2015). *Évaluation lors de traitements d'ECT.*

## **| PÉRIODE DE VALIDITÉ**

---

Non applicable.

## **| VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL**

---



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par  
intérim, Mme Sandra Racine

2021-02-03

Date

## **| APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)**

---



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-02-03

Date